



# PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

---

Tous mobilisés pour une ville durable !



# Collecte des ordures ménagères

## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.  
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin  
Jeudi matin  
Samedi matin

Mardi matin  
Vendredi matin

# Collecte des emballages et des papiers

**BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS**

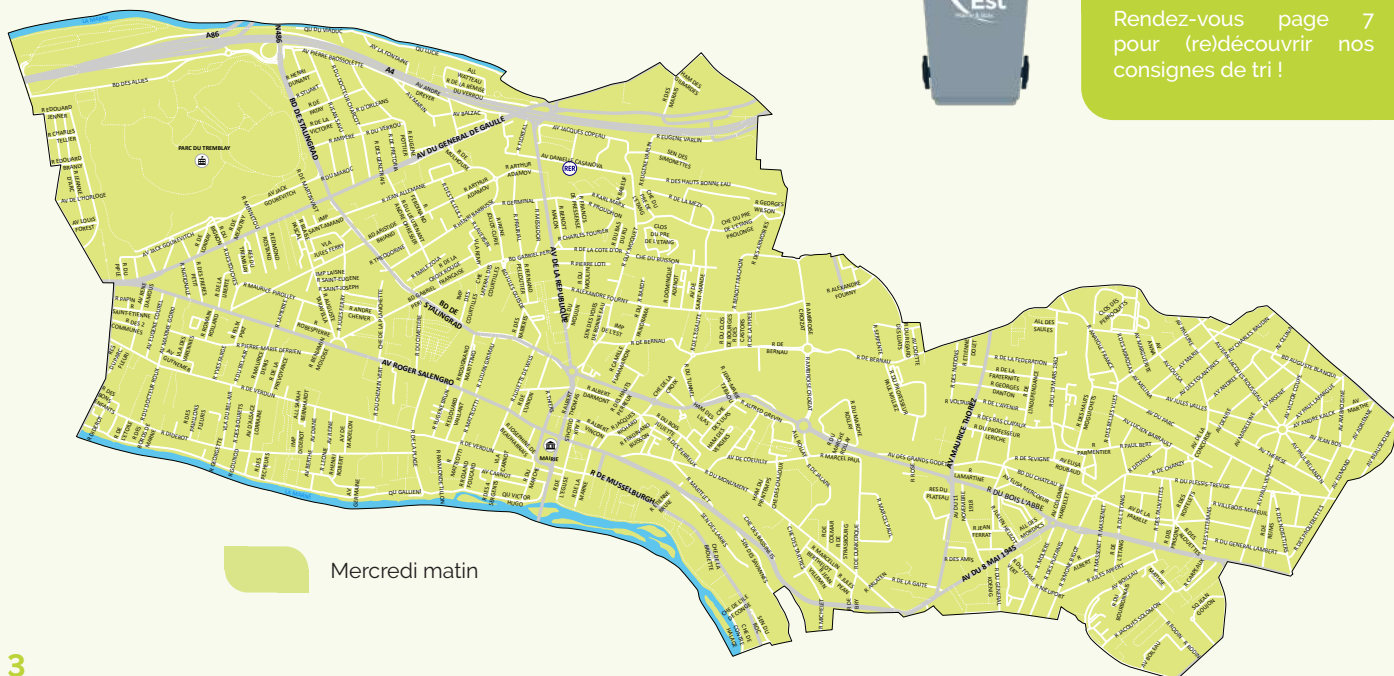
Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !  
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

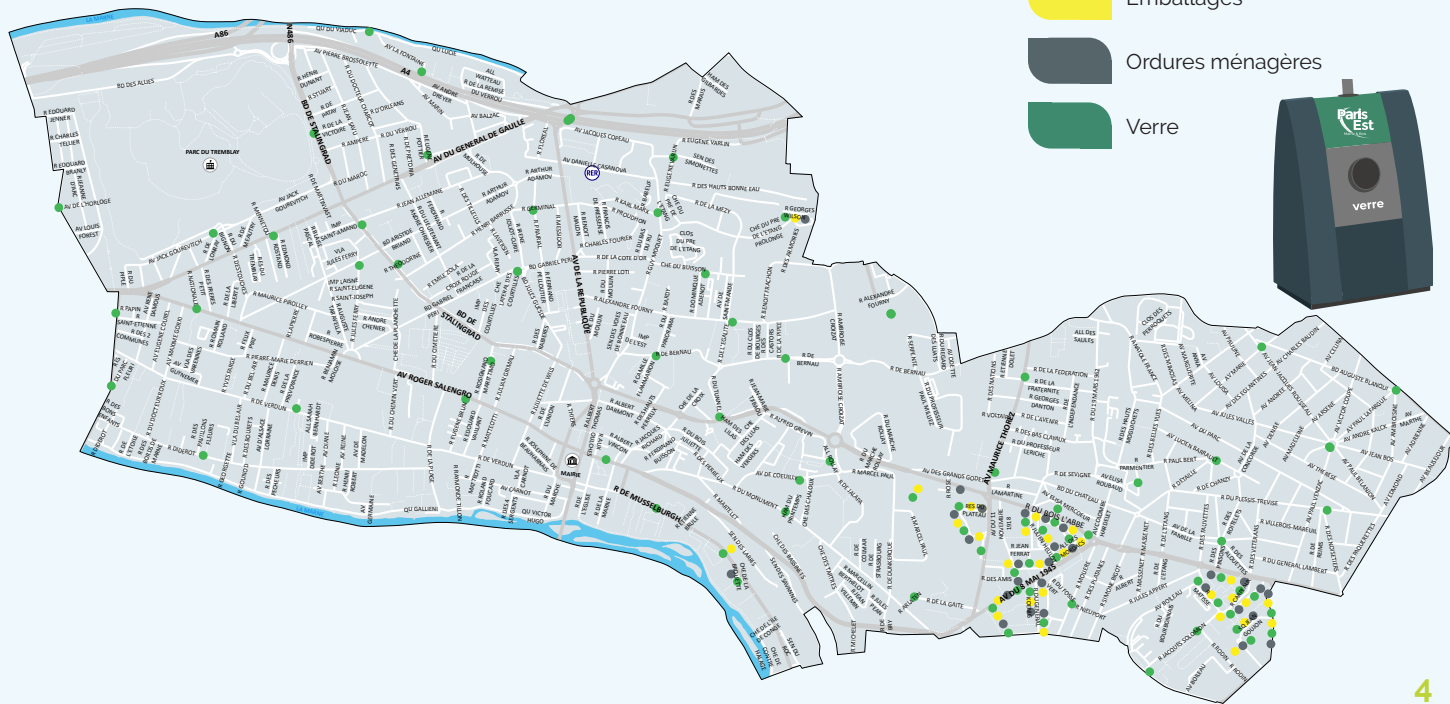


Mercredi matin

# Bornes d'apport volontaire

Vos déchets **d'emballages en verre** sont à déposer dans les **bornes d'apport volontaire vertes** implantées dans votre Ville. Des bornes d'apport volontaire pour les **ordures ménagères** et les **emballages ménagers** sont également disponibles.

Retrouvez l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne&Bois : <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets>

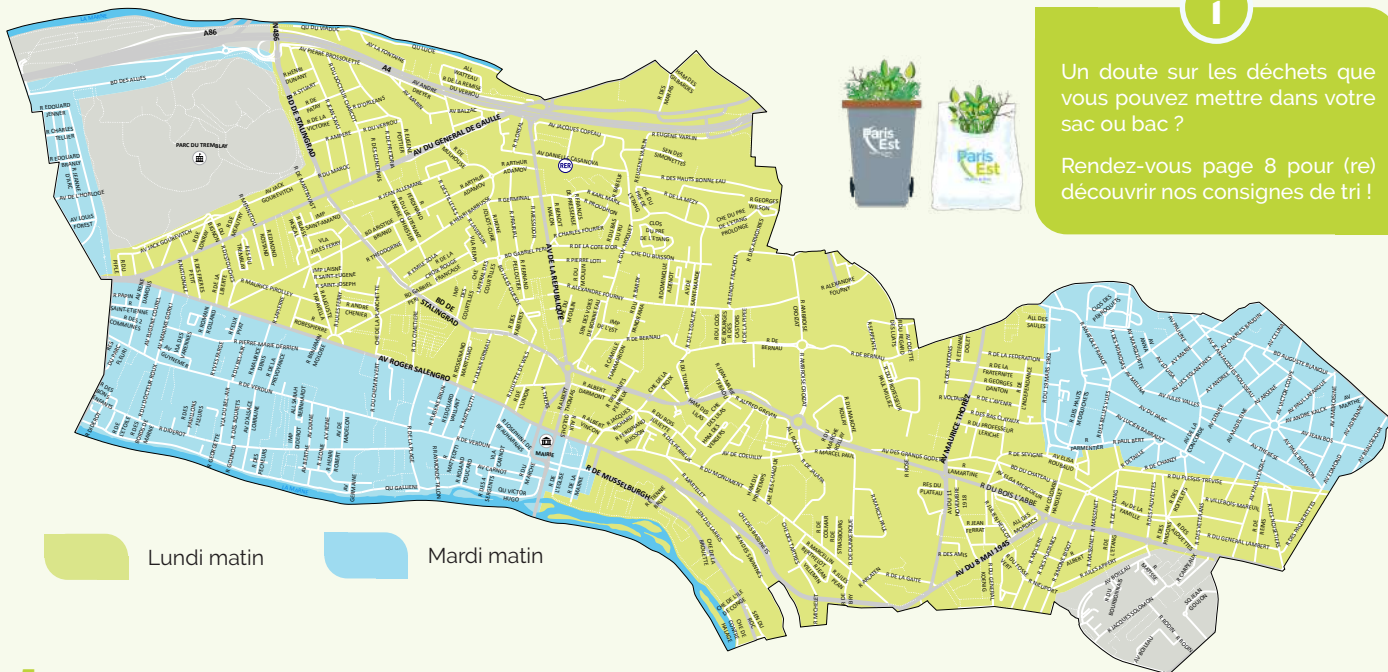


# Collecte des végétaux

## SAC OU BAC : VEGETAUX

La collecte des sacs ou de bacs s'effectue **en porte-à-porte du lundi 2 mars au mardi 29 décembre**. En dehors de cette période, nous procédons à une collecte de vos végétaux **via ClicRDV sur <https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux> ou par téléphone au 01 48 71 59 13**. Merci de déposer vos sacs (ou bacs) la veille de la collecte, après 19h.

La demande de sacs s'effectue en appelant le **01 48 71 59 13** ou par mail à **[environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)**.

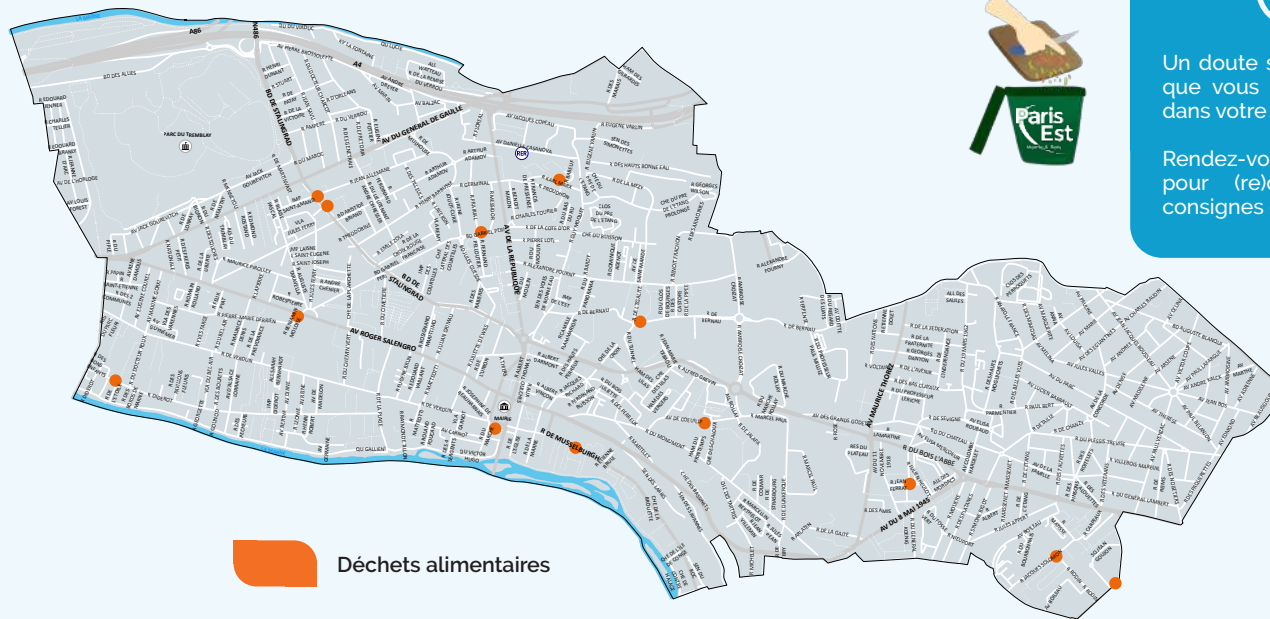


# Collecte des déchets alimentaires

## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaires déployés sur la ville.

Il vous est possible de récupérer **un bioseau** sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, aux mairies annexes du Bois-l'Abbé et de Coeuilly, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Déchets alimentaires

# Comment bien trier vos déchets ?

## BORNE VERTE : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

## BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



Un doute ?  
Scannez-moi !

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

## SAC OU BAC : VÉGÉTAUX

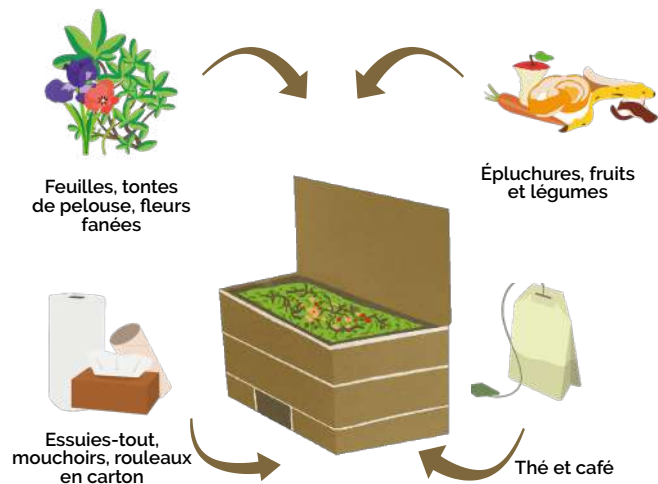
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



## COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

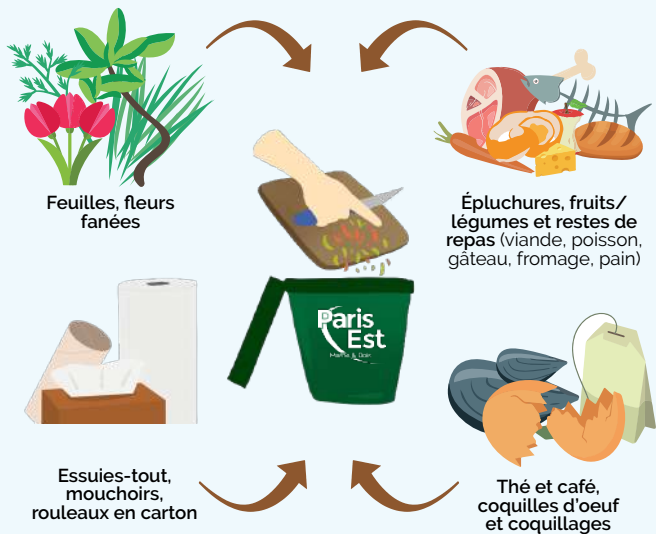
Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [compost@pemb.fr](mailto:compost@pemb.fr)



## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau sur la déchèterie de Champigny-sur-Marne, aux mairies annexes de Coeuilly et du Bois l'Abbé ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail

à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement** réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

# La démarche zéro déchet

## Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code ou écrire à [zerodechet@pemb.fr](mailto:zerodechet@pemb.fr)

# La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

## Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant : <https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



## Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

## Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



# Collecte des encombrants

La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur**. Merci de les déposer la **veille de la collecte après 19h**.

Les encombrants collectés sont les **mobilier usagés, les sommiers, les matelas**. Les autres déchets (plâtre, gravats, DMS, DEEE) doivent être portés à la déchèterie. Dépôt limité à **50 kg et 2 m** maximum.



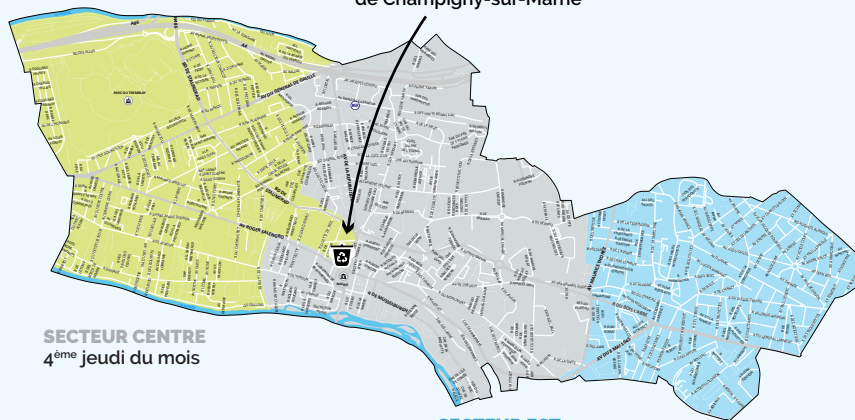
**Avant de les déposer, pensez à :**

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abimées n'hésitez pas à les remplacer.
- Les réemployer : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

## SECTEUR OUEST

4<sup>ème</sup> mercredi du mois

Déchèterie intercommunale  
de Champigny-sur-Marne



## SECTEUR CENTRE

4<sup>ème</sup> jeudi du mois

## SECTEUR EST

4<sup>ème</sup> vendredi du mois

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
J1		D1		D1		M1		V1		L1		M1		S1		M1		J1		D1		M1	
V2		L2		L2		J2		S2		M2		J2		D2		M2		V2		L2		M2	
S3		M3		M3		V3		D3		M3		V3		L3		J3		S3		M3		J3	
D4		M4		M4		S4		L4		J4		S4		M4		V4		D4		M4		V4	
L5		J5		J5		D5		M5		V5		D5		M5		S5		L5		J5		S5	
M6		V6		V6		L6		M6		S6		L6		J6		D6		M6		V6		D6	
M7		S7		S7		M7		J7		D7		M7		V7		L7		M7		S7		L7	
J8		D8		D8		M8		V8		L8		M8		S8		M8		J8		D8		M8	
V9		L9		L9		J9		S9		M9		J9		D9		M9		V9		L9		M9	
S10		M10		M10		V10		D10		M10		V10		L10		J10		S10		M10		J10	
D11		M11		M11		S11		L11		J11		S11		M11		V11		D11		M11		V11	
L12		J12		J12		D12		M12		V12		D12		M12		S12		L12		J12		S12	
M13		V13		V13		L13		M13		S13		L13		J13		D13		M13		V13		D13	
M14		S14		S14		M14		J14		D14		M14		V14		L14		M14		S14		L14	
J15		D15		D15		M15		V15		L15		M15		S15		M15		J15		D15		M15	
V16		L16		L16		J16		S16		M16		J16		D16		M16		V16		L16		M16	
S17		M17		M17		V17		D17		M17		V17		L17		J17		S17		M17		J17	
D18		M18		M18		S18		L18		J18		S18		M18		V18		D18		M18		V18	
L19		J19		J19		D19		M19		V19		D19		M19		S19		L19		J19		S19	
M20		V20		V20		L20		M20		S20		L20		J20		D20		M20		V20		D20	
M21		S21		S21		M21		J21		D21		M21		V21		L21		M21		S21		L21	
J22		D22		D22		M22	OUEST	V22	EST	L22		M22	OUEST	S22		M22		J22	CENTRE	D22		M22	
V23	EST	L23		L23		J23	CENTRE	S23		M23		J23	CENTRE	D23		M23		V23	EST	L23		M23	OUEST
S24		M24		M24		V24	EST	D24		M24	OUEST	V24	EST	L24		J24	CENTRE	S24		M24		J24	CENTRE
D25		M25	OUEST	M25	OUEST	S25		L25		J25	CENTRE	S25		M25		V25	EST	D25		M25	OUEST	V25	EST
L26		J26	CENTRE	J26	CENTRE	D26		M26		V26	EST	D26		M26	OUEST	S26		L26		J26	CENTRE	S26	
M27		V27	EST	V27	EST	L27		M27	OUEST	S27		L27		J27		D27		M27		V27	EST	D27	
M28	OUEST	S28		S28		M28		J28	CENTRE	D28		M28		V28	EST	L28		M28	OUEST	S28		L28	
J29	CENTRE			D29		M29		V29		L29		M29		S29		M29		J29		D29		M29	
V30				L30		J30		S30		M30		J30		D30		M30		V30		L30		M30	
S31				M31				D31				V31		L31				S31				J31	

# Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrant vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici : <https://www.jedonnemontelephone.fr/>



# Déchèteries du Territoire

## CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h »

## FONTENAY-SOUS-BOIS

- 33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

## LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

## PORT DE BONNEUIL

- 59 route de l'Île Saint-Julien
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

## NOISY-LE-GRAND

- 9 Rue de la Plaine
- Lundi et jeudi : 14h-17h30
- Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h30
- Samedi : 9h-17h30
- Dimanche : 9h-13h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES  
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois  
13 communes - 520 000 habitants  
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

**Pour tout renseignement, contactez la direction  
de l'Environnement et de la Transition Ecologique  
au 01 48 71 59 13 ou par mail via [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)**